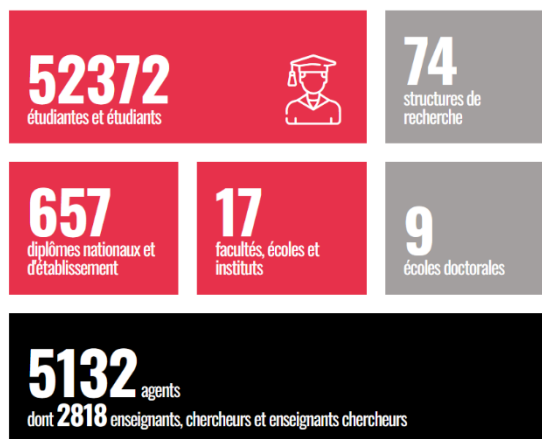


L'Université de Montpellier recrute un Ingénieur Logiciel Embarqué (F/H)

Type de contrat : CDD de droit public de Catégorie A
Dates de contrat : dès que possible jusqu'au 21/02/2025
Quotité de travail : 100 %
Rémunération mensuelle : 2185 € brut / 1755 € net estimé
Localisation : Montpellier

Une université d'excellence

Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'Université de Montpellier est un établissement public expérimental qui figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle couvre plusieurs champs disciplinaires sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique. Elle a obtenu en 2022 la labellisation I-SITE (Initiative Science Innovation Territoires Economie) qui associe 15 partenaires de recherche et d'innovation du territoire. Ce Programme d'Excellence (PEI) porté par l'Université de Montpellier s'articule autour des enjeux "Nourrir, Soigner, Protéger" et s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'Université et de ses partenaires. Elle coordonne le Pôle Universitaire d'Innovation (PUI).



Une université engagée

En lutte contre toutes les formes de discrimination, l'Université de Montpellier est engagée pour la promotion de la diversité, l'égalité entre femmes et hommes et pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'UM place aussi le développement durable au cœur de sa politique et de son savoir-vivre. Une démarche saluée par le palmarès du Times Higher Education qui la place en tête des universités françaises les plus performantes en terme de développement durable.

Affectation

Structure de rattachement : Centre Spatial Universitaire de Montpellier

Environnement de travail : Le CSUM a une compétence reconnue dans le domaine de la conception, du développement, des tests et de l'opération de nanosatellites et leurs sous-systèmes, ainsi que dans les métiers de management et d'assurance produit des projets spatiaux universitaires.

Fort de 25 ingénieurs temps plein, le CSUM dispose de moyens AIT (Assemblage Intégration and Tests), d'une salle propre ISO8 et une tente ISO 5, d'un CIC (Centre d'Ingénierie Concourante), d'un caisson de vide thermique

[-170°C ;+150°C], d'un vibreur 58 kN et d'une station sol émission/réception VHF/UHF et bande S. Il a développé sa propre technologie de plateformes de nano-satellites format 1U, 3U, 6U et 12U.

Le CSUM a besoin d'un ingénieur logiciel embarqué pour conduire le développement des logiciels embarqués à bord des nanosatellites.

Présentation du poste

- **Mission principale :** Assurer les activités de rédaction de spécification, de conception, de développement, de tests, de vérification, de validation et de production en lien avec les logiciels embarqués des nanosatellites développés par le CSUM.

- **Activités :**

- Définir une architecture logicielle.
- Définir des spécifications logicielles.
- Contribuer à l'élaboration de plan de développement logiciel.
- Réaliser la conception de logiciels embarqués ainsi que les documents de définition et de justification associés.
- Faire des analyses de fonctionnement logiciel.
- Contribuer à l'élaboration des plans de vérification logiciels.
- Définir et réaliser des plans de tests logiciels.
- Réaliser des tests logiciels.
- Prendre part au management de la configuration logicielle des satellites.
- Assurer une veille technologique sur le domaine spatial et la filière nanosatellite
- Participer aux actions de promotion du domaine spatial et de la science: salon, congrès, conférences; symposium, workshop ...
- Contribuer à l'amélioration continue des processus du CSUM
- Toute activité nécessaire au bon fonctionnement du CSUM
- Former les étudiants du supérieur au spatial au travers des projets nanosatellite

Profil recherché

COMPETENCES

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur (Bac + 5) ou Master 2 en ingénierie spatiale
- Expérience dans le développement logiciel
- Connaissances, compétences et expériences avec le langage C pour l'embarqué
- Compétences intermédiaires en langage Python
- Connaissances et compétences en Linux
- Expérience dans le développement de logiciels embarqués avec contraintes matériel
- Connaissance en électronique
- Expérience dans le débogage de logiciels
- Expérience dans l'industrie spatiale
- Logiciels métiers: VSCode, Code Composer Studio, Git, Gitlab, Matlab, simu-link, ...
- Parfaite connaissance des exigences réglementaires et qualité du domaine spatial

Pourquoi nous rejoindre ?

Rejoindre l'université de Montpellier, c'est bénéficier de nombreux avantages dans une région qui offre un cadre de vie qualitatif.

Nos avantages:

- > **Dispositifs de développement des compétences :** accès à une grande offre de formation, préparation aux concours internes
- > **Jusqu'à 56 jours de congés / an** (pour un contrat 12 mois et plus/ temps plein à 38h05)
- > **Temps de travail aménageable**
- > **Jusqu'à 2 jours de télétravail / semaine** (selon les modalités de la charte de TT applicable à l'UM)
- > **Restauration collective**
- > **Aide et prestations sociales**
- > **Prise en charge partielle des abonnements au transport de la ville**
- > **Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université**



> **Soutien à la parentalité** : club de loisirs pour enfant, partenariat de crèches, jours enfant-malade
Avantages dépendant de la nature et la durée du contrat, des nécessités de services et des conditions d'éligibilité

Modalité de candidature

Dépôt CV et Lettre de Motivation : <https://umemplois.umontpellier.fr/>

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation : **2024-R0053**

Clôture des candidatures **le 28/02/2024 à 23h59**

Contacts :

- organisation du recrutement : drh-recrut-biats@umontpellier.fr / 04 67 14 99 30
- renseignements sur le poste : csu-admin@umontpellier.fr / 04 67 14 38 00

En savoir plus :

Caractéristiques du contrat

- ✓ Contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat
- ✓ Les congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail
Pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par an

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ Jouir de ses droits civiques
- ✓ Compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions
- ✓ Etre en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ Pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ Conformément à l'article 49-9 du décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, les agents qui, dans les six années suivant la rupture conventionnelle, sont recrutés en tant qu'agent public pour occuper un emploi au sein de la fonction publique de l'Etat, sont tenus de rembourser à l'Etat, au plus tard dans les deux ans qui suivent leur recrutement, les sommes perçues au titre de l'indemnité spécifique de la rupture conventionnelle octroyées dans le cadre d'un précédent emploi dans la fonction publique.